Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Nice le 05/06/2023

▽ Avis Administratifs

Commune de Séranon

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 22 mai 2023, le Conseil Municipal a fixé les dates et les modalités de la mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°1 du PLU mise en œuvre pour corriger une erreur matérielle. Cette mise à disposition sera organisée du 19 juin 2023 au 19 juillet 2023 inclus, avec un dossier consultable en mairie et sur le site internet de la commune.
Le public pourra faire part de ses observations sur le registre déposé en mairie ou par mail à l'adresse mairie@mairiedeseranon.fr

Le Maire,
Claude Bompar.

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

VOS SUPPORTS HABILITÉS POUR LES ANNONCES LÉGALES ET MARCHÉS PUBLICS

LES SUPPORTS PAPIER
nice-matin var-matin

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES
nicematin.com varmatin.com

SIMPLE - RAPIDE - EFFICACE

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

Nice côte d'azur
Métropole

3E AVIS AU PUBLIC

Révision Générale n°1
du PLAN LOCAL D'URBANISME métropolitain

Première étape de la CONCERTATION PUBLIQUE
Portant sur le Diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUm

Par la délibération n° 8.2 du 21 octobre 2021, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) qui couvre le territoire des 49 communes métropolitaines concernées. La procédure de Révision Générale du PLU métropolitain étant engagée antérieurement à l'adhésion des communes de Drap et de Châteauneuf-Villevieille, celle-ci ne couvrira pas le territoire de ces deux communes.
La concertation du public sur la Révision Générale du PLU métropolitain se déroule tout au long de la procédure, depuis la prescription jusqu'à la phase « bilan de la concertation et arrêt du projet de Révision Générale de PLUm ».
Cette première étape de la concertation porte sur la mise à jour du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement durables du PLU Métropolitain.
Pour cette étape, il est prévu une réunion publique de concertation dans chaque commune. Sur le territoire des communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants, ce minima est porté à au moins deux réunions publiques. Ce sont ainsi 55 réunions publiques de concertation qui seront organisées.
En complément des annonces presses déjà effectués, le tableau ci-dessous présente les dates et lieux des réunions prévues entre le 25 mai et le 22 juin 2023 pour cette étape de concertation.

Communes	Dates	Heures	Adresses
GILETTE	Jeudi 25 mai	18h	Mairie - Salle des mariages - 1 place Dr. René Morani - 06830 Gilette
SAINT-MARTIN-DU-VAR	Jeudi 25 mai	18h30	Mairie - Salle de l'Hôtel de Ville - Place Alexis Maiffredi - 06670 Saint-Martin-du-Var
CASTAGNIERS	Mardi 30 mai	18h	Salle du Conseil Municipal - 1 place de la Mairie - 06670 Castagniers
LA ROQUETTE-SUR-VAR	Mardi 30 mai	18h	Salle de l'Escoulière - route des Amandiers - 06670 La Roquette-sur-Var
SAINT-BLAISE	Mardi 30 mai	18h30	Salle du Conseil Municipal - Place de l'Eglise - 06670 Saint-Blaise
ISOLA	Mercredi 31 mai	18h	Salle du Conseil Municipal - Place Jean Gaïssa - 06420 Isola
TOURETTE-LEVENS	Mercredi 31 mai	18h	Salle du Conseil Municipal - 70 Place du Dr. Paul Simon - 06690 Tourette-Levens
LE BROC	Mercredi 31 mai	18h	Salle du Conseil Municipal - Mairie de Le Broc - 1 Place de l'Hôtel de Ville - 06510 Le Broc
CAGNES-SUR-MER	Jeudi 1 juin	18h	Salle du Cros – Université de la Mer – rue du Capitaine de Frégate H.Vial - 06800 Cagnes-Sur-Mer
FALICON	Jeudi 1 juin	18h	Salle des fêtes - Salle Elagora - 299 route de l'Iera - 06950 Falicon
EZE	Lundi 5 juin	18h	Salle des fêtes - Mairie principale - 6 avenue du jardin exotique - 06360 EZE
LA TRINITE	Mardi 6 juin	18h	Salle du Conseil Municipal - 19 rue de l'Hôtel de Ville - 06340 La Trinité
SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE	Mardi 6 juin	18h	Salle des mariages et salle du Conseil Municipal - 21 Boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André-de-la-Roche
CAP D'AIL	Mardi 6 juin	18h30	Mairie - Salle du Conseil Municipal - 62 Avenue du Trois Septembre - 06320 Cap d'Ail
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	Mercredi 7 juin	18h	Salle Charlie Chaplin - Quai Lindbergh – 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
BEAULIEU-SUR-MER	Mercredi 7 juin	18h	Salle André Compan - (Située à 400 mètres de la Mairie) - 12 Boulevard Marinoni - 06310 Beaulieu-sur-Mer
GATTIERES	Jeudi 08 juin	18h	Salle Vogade - 11 Rue Torrin-Grassi - 06510 Gattières
ASPREMONT	Jeudi 08 juin	18h	Salle des fêtes - Espace Caravadossi - 115 Avenue Caravadossi - 06790 Aspremont
SAINT-LAURENT-DU-VAR	Lundi 12 juin	18h	Mairie - Salle du Conseil Municipal - 222 Esplanade du Levant - 06700 Saint-Laurent-du-Var
SAINT-JEANNET	Lundi 12 juin	18h30	Salle Saint Jean Baptiste - Rue de Ferrage - 06640 Saint-Jeannet
VENCE	Mardi 13 juin	18h	Salle du Conseil Municipal - 6 place Clemenceau - 06410 Vence
CAGNES-SUR-MER	Mardi 13 juin	18h	Salle Espace Centre - 5 Avenue de Verdun - 06800 Cagnes-Sur-Mer
LA GAUDE	Mercredi 14 juin	18h	La Coupole - 7396 route de Cagnes - 06610 La Gaude
NICE	Jeudi 15 juin	18h30	Salle du Centre Universitaire Méditerranéen, salon 1er étage - 65, promenade des Anglais - 06000 Nice
CARROS	Jeudi 15 juin	18h	Mairie - Salle du Conseil municipal - 2, rue de l'Eusière - 06510 Carros
COLOMARS	Jeudi 15 juin	18h	Salle Bauma - Espace Fort Casal - route d'Aspremont - 06670 Colomars
CARROS	Lundi 19 juin	18h	Mairie - Salle du Conseil municipal - 2, rue de l'Eusière - 06510 Carros
SAINT-LAURENT-DU-VAR	Lundi 19 juin	18h	Mairie - Salle du Conseil Municipale - 222 Esplanade du Levant - 06700 Saint-Laurent-du-Var
LA TRINITE	Lundi 19 juin	18h	Salle du Conseil Municipal - 19 rue de l'Hôtel de Ville - 06340 La Trinité
VENCE	Mardi 20 juin	18h	Salle du Conseil Municipal - 6 place Clemenceau - 06410 Vence
NICE	Jeudi 22 juin	18h	La Salle « Espace Association Garibaldi » 12, place Garibaldi - 06000 Nice

Cette première étape de la concertation comporte également une exposition qui se tiendra à partir du 2 mai 2023 à 9h jusqu'au 22 juin 2023 à 16h30, sur la commune de Nice (06200), au 1er étage de l'Immeuble Connexio – 1- 3 route de Grenoble – 06200 Nice.

Une reproduction du contenu de cette exposition sera tenue à la disposition du public dans chaque commune membre, avec un format adapté aux espaces disponibles.
Le contenu de cette exposition et du dossier de concertation de la Révision Générale du PLU Métropolitain sera consultable sur le site internet de la Métropole, à l'adresse suivante : https://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/révision-générale-du-plum

▽ Vie des Sociétés

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 mai 2023 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ZEEE BOXXX
Siège social : 1, chemin de la petite source – 06000 Nice
Forme : SASU
Nom commercial : ZEEE BOXXX
Capital : 500 Euros
Objet social : Restauration traditionnelle et ambulante et vente de boissons non alcoolisées.
Président Directeur Général : Monsieur ABBA Othman : 34, rue Reine Jeanne – 06000 Nice, nommé pour une durée indéterminée.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nice

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/05/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : APJ GROUP
Objet social : Le commerce de détail et de gros, avec les partenaires de l'union Européenne et hors l'union Européenne. Import et export de tous types d'articles et de biens alimentaires et non-alimentaires, de consommation courante, en magasin spécialisé ou par tous moyens, e-commerce ; au sens de la norme NAF 4778C et NAF 4729Z.
Siège social : 5, rue Charles Peguy, 06100 Nice.
Capital : 200 €.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nice.
Président : Monsieur JURBA ANDREI, demeurant 5, rue Charles Peguy, 06100 Nice.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblée sur justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom depuis cinq jours au moins avant la réunion.

JURBA ANDREI.

▽ Convocations aux A.G.

AVIS DE CONVOCATION

L'association « AMETRA06 »Service de Prévention et de Santé au Travail des Alpes-Maritimes,dont le siège est sis 2/4 Rue Jules Belleudy, Immeuble le Petra, 06200 Nice tiendra une Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 29 juin 2023 à 16 H à l'Hôtel SHERATON - 480 Promenade des Anglais - 06200 Nice
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :
Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes,
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022, Quitus aux administrateurs et Affectation du résultat
Lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes et Approbation
Budget 2023
Pouvoirs à donner

▽ Divers

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 25 avril 1929 concernant les demandes de changement de nom, M.Younes ESSABRI-BIANCHERI, né le 25 juillet 1996 à Monaco, de nationalité monégasque, fait savoir qu'il va introduire une requête aux fins de changement de nom, cela afin de supprimer le nom patronymique ESSABRI et d'être autorisé à porter uniquement le nom patronymique BIANCHERI.
En application de l'article 6 de l'Ordonnance précitée, les personnes qui s'estimeraient lésées par cette demande de changement de nom pourront y faire opposition auprès de Madame le Secrétaire d'Etat à la justice, Directeur des Services Judiciaires de la Principauté de Monaco, dans le délai de six mois suivant la dernière insertion du présent avis.

Appels d'offres

▽ Avis d'Appels

MAIRIE DE ROUBION

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

IDENTIFICATION : Mairie de ROUBION – Hôtel de ville – 06420 ROUBION
Tel : 04 93 02 0048 Email : secretariat@roubion.com
OBJET : Gestion et exploitation d'un local à usage de restaurant et gestion et exploitation de sept hébergements touristiques.
PROCEDURE : concession par affermage selon les articles L1411-1 et suivants du CGCT pour les hébergements touristiques et convention de mise à disposition à titre précaire pour le local à usage de restaurant.
DUREE ET REDEVANCE : 3 années à compter du 1er juillet 2023 – redevance annuelle 29.000€ ht pour les appartements gites et 6.000€ ht annuels pour le local à usage de restauration(durée 35 mois).
PARTICIPATION : conditions de candidatures et critères de sélection sont précisées dans le cahier des charges de la consultation à demander à la mairie de Roubion
DATE LIMITE RECEPTION DES CANDIDATURES : 16 juin 2023 à 17h00
DATE ENVOI AVIS : 2 juin 2023